



AGRICULTURE BIOLOGIQUE FICHE ETIQUETAGE



Ce document est une aide aux opérateurs, il est diffusé à titre d'information et ne substitue en aucun cas aux textes réglementaires en vigueur, à savoir le Règlement (CE) N° 834/2007 du 20/06/07 et le Règlement (CE) N°889/2008 du 05/09/2008

Réf V1-05-2010

Catégories de Produits Biologiques

Mentions possibles sur étiquettes des produits Bio	Base 834-2007				Denrées élaborées à partir d'espèces couvertes par le règlement national Bio (escargots, lapins,...)
	Denrées alimentaires pré-emballées > 95% ingrédients agricoles bio	Produits conventionnels contenant certains ingrédients biologiques	Produits végétaux en conversion (composés d'une seule matière 1 ^{ère})	Produits avec ingrédient principal en provenance de la Pêche ou de la Chasse	
« Produit Biologique » ou « Biologique » ou « Bio »	Obligatoire (dénomination vente ou face principale du produit et liste des ingrédients)	Interdit dans la dénomination du produit Autorisé Uniquement en contre étiquette dans la liste des ingrédients (couleur, format et taille identique aux autres ingrédients)	Interdit	Autorisé (dans la dénomination vente ou face principale du produit, uniquement en relation avec les ingrédients biologiques et couleur, format et taille identique aux ingrédients Bio)	Obligatoire (dénomination vente ou face principale du produit et liste des ingrédients)
Logo UE 	Obligatoire (respect charte graphique)	Interdit			Interdit (y compris avec mélange Matières 1ères certifiées selon 834-2007)
«Certifié par QUALITÉ-FRANCE SAS – FR BIO 10» Ou « Certifié par FR BIO 10 » Ou « FR BIO 10 »	Obligatoire (A placer dans le même champ visuel du logo UE)	Obligatoire			
Logo AB 	Autorisé (respect charte graphique)	Interdit			Autorisé (respect charte graphique)
lieu de production des matières premières agricoles composant le produit- (UE/nonUE) ou France (*)	Obligatoire (A placer juste en dessous du code OC et même champ visuel du logo UE)	Interdite			
« X% des ingrédients agricoles sont issus de l'agriculture biologique »	/	Obligatoire	/	Obligatoire	/
Nom du produit « en conversion vers l'agriculture biologique »	/	/	Obligatoire	/	/
« CC FR Bio- Arrêté du 05/01/2010 »	/	/	/	/	Obligatoire
Logo ou Adresse de Qualité France « Le Guillaumet-92046 PARIS LA DEFENSE CEDEX »	Autorisées en complément des autres mentions OC (respect charte graphique du logo Qualité France)				

(*) En cas d'utilisation du logo bio Européen, il est obligatoire de préciser le lieu de production des matières premières utilisées sous la forme : « **AGRICULTURE UE** » si provenance Union Européenne ou « **AGRICULTURE NON UE** » si provenance hors Union Européenne ou « **AGRICULTURE UE / NON UE** » si provenance mélangée.

NB : Il est possible de remplacer l'indication « UE » ou « non UE » par le nom d'un pays lorsqu'au moins 98% en poids des matières premières agricoles proviennent de ce pays ex: « **AGRICULTURE FRANCE** »

Mémento des échéances concernant les étiquetages

- ◇ Jusqu'au au 1/07/2010 : les règles d'étiquetage du RCEE 2092/91 restent applicables
- ◇ Stocks de produits déjà emballés ET étiquetés avant le 01/07/2010 : écoulement possible sans délai
- ◇ **A partir du 1/07/2010** : pour les nouvelles maquettes d'étiquettes :
 - pour tous les produits : code de Qualité-France SAS : **FR BIO 10**
 - pour les denrées alimentaires préemballées bio : nouveau logo UE obligatoire+ Agriculture [origine géographique des matières premières]
- ◇ **Jusqu'au 01/07/2012**: écoulement possible des stocks d'étiquettes conformes au RCEE 2092/91 et réimpression possible d'étiquettes qui avaient été validées avant le 1/07/2010
- ◇ **A partir du 01/07/2012**: toutes les étiquettes doivent être conformes aux nouveaux règlements RCE 834/2007 et 889/2008

CONTACTS AGRICULTEURS

Régions Nord et Grand Ouest

Service commercial : 02 99 23 30 84
Service technique : 02 99 23 30 65

QUALITE-FRANCE RENNES
ZAC Atalante Champeaux
1/3 rue Jules Maillard de la Gournerie
CS63901
35039 RENNES CEDEX

Régions Sud-est, Est et Sud- Ouest

Service commercial : 04 75 61 13 01
Service technique : 04 75 61 13 05

**QUALITE-FRANCE
LORIOLE SUR DRÔME**
ZA Champgrand
BP68
26270 LORIOLE SUR DRÔME

Téléchargez l'ensemble des textes réglementaires et nos fiches de renseignements depuis notre site
www.qualite-france.com